

# Livre bleu

## Vers la constitution du pays du Québec

- Élection d'un gouvernement du Parti Québécois

- Victoire du OUI à un référendum sur l'indépendance du Québec

- Entrée en vigueur de la constitution provisoire

(à l'effectivité de l'indépendance)

- Entrée en vigueur de la constitution permanente

(à la suite de son adoption par l'Assemblée nationale)

### Étape 1

Mise en place d'une commission itinérante de consultations et d'information sur l'adoption d'une constitution provisoire du pays du Québec

Durée de la commission :  
1 à 2 ans

### Étape 2

Adoption par l'Assemblée Nationale d'une constitution provisoire du pays du Québec qui entrera en vigueur au moment de l'effectivité de l'indépendance

### Étape 3

2 à 4 ans après l'effectivité de l'indépendance : mise sur pied d'une assemblée constituante ayant pour mandat de rédiger la constitution permanente du pays du Québec

### Étape 4

Fin de l'Assemblée constituante et proposition de la constitution permanente d'un Québec indépendant

Durée de l'assemblée constituante :  
2 à 3 ans

### Étape 5

Approbation de la constitution permanente du pays du Québec suite à une consultation populaire